



## CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

13ème SESSION, 1-26 MARS 2010

GENEVE

### DECLARATION DU RINADH SUR LE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE L'ETHIOPIE

Le Réseau des Institutions Nationales Africaines des Droits de l'Homme (Réseau)<sup>1</sup> soutient le rapport du groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel de l'Éthiopie, car il reprend les efforts du pays pour améliorer la promotion et la protection des droits de l'Homme.

M. Président,

Le Réseau salue les recommandations du rapport, notamment celles relatives à:

- la consolidation des fonctions de la Commission afin de s'assurer qu'elle est conforme aux Principes de Paris.
- le renforcement de sa Commission Nationale des Droits de l'Homme en facilitant l'ouverture de bureaux régionaux et en donnant l'accès à tous les centres de détention,
- l'élaboration par l'Éthiopie d'un plan d'action national sur les droits de l'Homme

Le Réseau estime que cela contribuera à long terme à l'amélioration de la situation des droits de l'Homme en Éthiopie.

---

<sup>1</sup> Les INDH suivantes sont accréditées avec statut A : National Human Rights Council of Egypt, Commission on Human Rights and Administration of Justice of Ghana, Kenya National Commission on Human Rights, Malawi Human Rights Commission, National Human Rights Commission of Mauritius, Conseil Consultatif des Droits de l'Homme du Maroc, Office of Ombudsman of Namibia, Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales du Niger, Commission Nationale des Droits de la Personne du Rwanda, Comité Sénégalais des Droits de l'Homme, South African Human Rights Commission, Commission for Human Rights and Good Governance of Tanzania, Commission Nationale des Droits de l'Homme du Togo, Uganda Human Rights Commission, Zambia Human Rights Commission

Monsieur le Président,

Le Réseau lance donc un appel aux partenaires régionaux et internationaux œuvrant dans le domaine des droits de l'Homme en vue d'apporter une assistance technique à l'Ethiopie dans ses efforts visant le renforcement de son système national de promotion et de protection des droits de l'Homme.

Le Réseau est en train d'explorer les possibilités d'une assistance technique à la Commission nationale des droits de l'Homme en vue de la renforcer et de s'assurer qu'elle opère en conformité avec les normes internationales (Principes de Paris).

En outre, le Réseau compte sur l'appui de l'OHCHR pour le suivi des recommandations et conclusions de l'EPU afin d'appuyer les efforts déployés par le gouvernement éthiopien visant la promotion et la protection des droits de l'Homme.

Je vous remercie Monsieur Président.